



DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

22 rue de l'Hôtel de Ville
83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER
Tél. : 04.94.80.04.78 Fax : 04.94.80.01.05

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt - six et le 15 juin à 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				MASSOUH	Anne		X		E HUGOU
FANGUIAIRE	Sandrine	X				BONESSO	Paul	X			
CHALLIER	Bruno	X				JEAN-JEAN	Mickaël	X			
LECLERC	Caroline	X				WIERYSZKOW	Noémie		X		
CHAIX	Jacques	X				D'ASSISI	Florian		X		J CHAIX
SCHILLINGER	Martine	X				MATHIEU	Maurice	X			
POURRIERE	Denis	X				HOURS	Cyrille	X			
MARUZZOLO	Francis	X				LANGLOIS	Marilyne	X			
CATALDI	Catherine	X				HOURS	Alexys	X			
CAVALLARO	Sylvie	X						16	3	00	

Conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : 16

Absents : 03

Dont :

Absents excusés ayant donné procuration : 02

Absents excusés sans procuration : 01

Autres absents : 00

Délibération n° 2026-06-15-08

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après

APPROUVE l'exposé qui précède,

AUTORISE l'acquisition de la parcelle numérotée **AR 190** située lieu-dit les quatre chemins, quartier du Vieux-village, pour un montant de **2 500,00 € (Deux-mille cinq-cent euros)**.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision

PRÉCISE que la Commune étant à l'origine de la demande d'acquisition, l'ensemble des frais concernés sera à sa charge.

DIT que les crédits correspondants sont prévus au budget de la Commune.

LE VOTE EST :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

Fait et délibéré à Saint Julien, les jour, mois et an susdits



Certifié exécutoire,

Le Maire,

E. HUGOU

Visa du secrétaire de séance

Mme Martine SCHILLINGER

Localisation de la
parcelle, lieu-dit les
4 chemins, quartier
du Vieux-village

